



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



Numéro spécial
Octobre 2025

La Revue
DG Gouvernance
et
Développement

ISSN-L : 3005-5326

ISSN-P : 3006-4406

Revue semestrielle

Actes du Colloque du PTRC-GD. Université de Lomé 26-28 mars 2025

**LA BONNE GOUVERNANCE DANS
TOUS SES ETATS ET FORMES**

Tome 2

- Gouvernance et Genre
- Gouvernance politique
- Gouvernance universitaire

Revue du Programme Thématique de Recherche du CAMES (PTRC)
Gouvernance et Développement

PRÉSENTATION DE LA REVUE

La Revue Gouvernance et Développement est une revue du Programme Thématique de Recherche du CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES) (PTRC) Gouvernance et Développement (GD). Le PTRC-GD a été créé, avec onze (11) autres PTRC, à l'issue de la 30^{ème} session du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Cotonou au Bénin en 2013. Sa principale mission est d'identifier les défis liés à la Gouvernance et de proposer des pistes de solutions en vue du Développement de nos Etats. La revue est pluridisciplinaire et s'ouvre à toutes les disciplines traitant de la thématique de la Gouvernance et du Développement dans toutes ses dimensions.

Éditeur

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES).
01 BP 134 OUAGADOUGOU 01 (BURKINA FASO)

Tél. : (226) 50 36 81 46 – (226) 72 80 74 34

Fax : (226) 50 36 85 73

Email : cames@bf.refer.org

Site web : www.lecames.org

Indexation et Référencement dans des Moteurs de recherche



Impact Factor. SJIF 2025: 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Developpement-RGD>

CONTEXTE ET OBJECTIF

L'idée de création d'une revue scientifique au sein du PTRC-GD remonte à la 4^{ème} édition des Journées scientifiques du CAMES (JSDC), tenue du 02 au 05 décembre 2019 à Ouidah (Benin), sur le thème « **Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique** ».

En mettant l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et ses impacts sociétaux, ainsi que sur la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur mettait ainsi en mission les Programmes Thématiques de Recherche (PTRC) pour relever ces défis. À l'issue des 5^{ème} journées scientifiques du CAMES, tenue du 06 au 09 décembre 2021 à Dakar (Sénégal), le projet de création de la revue du PTRC-GD fut piloté par Dr Sanaliou Kamagate (Maître de Conférences de Géographie, CAMES). C'est dans ce contexte et suite aux travaux du bureau du PTRC-GD, alors restructuré, que la Revue scientifique du PTRC-GD a vu le jour en mars 2024.

L'objectif de cette revue semestrielle et pluridisciplinaire est de valoriser les recherches en lien avec les axes de compétences du PTRC-GD.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

1. **Henri BAH**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie, Ethique, Philosophie Politique et sociale.
2. **Doh Ludovic FIE**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
3. **José Edgard GNELE**, PT, Université de Parkou – Géographie et aménagement du territoire
4. **Emile Brou KOFFI**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
5. **Lazare Marcellin POAME**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie ancienne, Biotique
6. **Gbotta TAYORO**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Philosophie (éthique, morale et politique)
7. **Chabi Imorou AZIZOU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
8. **Eric Damien BIYOGHE BI ELLA**, MC, IRST/CANAREST, Histoire
9. **Ladji BAMB**A, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Criminologie (sociologie criminelle)
10. **Annie BEKA BEKA**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Géographie urbaine
11. **Emmanuelle NGUEMAMINKO**, MC, ENS Libreville, Sociologie
12. **Pamphile BIYOGHÉ**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Philosophie morale et politique
13. **N'guessan Séraphin BOHOUSSOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
14. **Rodrigue Paulin BONANE**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie
15. **Lawali DAMBO**, PT, Université Abdou-Moumouni, Géographie rurale
16. **Koffi Messan Litinmé MOLLEY**, MC, Université de Kara, Lettres Modernes
17. **Abou DIABAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
18. **Kouadio Victorien EKPO**, MC, Université Alassane Ouattara, Bioéthique
19. **Yentougle MOUTORE**, MC, Université de Kara, Sociologie
20. **Gbalawoulou Dali DALAGOU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie
21. **Armand Josué DJAH**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
22. **Kouadio Victorien EKPO**, M.C, Université Alassane Ouattara, Philosophie pratique - Ethique-Technique-Société
23. **Nambou Agnès Benedicta GNAMMON**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique
24. **Florent GOHOUROU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie de la population
25. **Didier-Charles GOUAMENE**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie urbaine
26. **Emile Nounagnon HOUNGBO**, MC, Université Nationale d'Agriculture, Géographie de l'environnement
27. **Azizou Chabi IMOROU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
28. **Sanaliou KAMAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements)
29. **Bèbè KAMBIRE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de l'environnement
30. **Eric Inespéré KOFFI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale
31. **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie et aménagement.
32. **Mahamoudou KONATÉ**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Philosophie des sciences physiques
33. **Zakariyao KOUMOI**, MC, Université de Kara, Géographie
34. **N'guessan Gilbert KOUASSI**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
35. **Amenan KOUASSI-KOFFI** *Micheline*, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de la population
36. **Nakpane LABANTE**, PT, Université de KARA, Histoire contemporaine
37. **Agnélé LASSEY**, MC, Université de Lomé, Histoire contemporaine
38. **Gnazegbo Hilaire MAZOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et sociologie de la santé
39. **Gérard-Marie MESSINA**, MC, Université de Buea, Sémiologie politique
40. **Abdourahmane Mbade SENE**, MC, Université Assane-Seck de Ziguinchor, Aménagement du territoire
41. **Jean Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire Contemporaine
42. **Minimalo Alice SOME /SOMDA**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie morale et politique
43. **Zananihi Florian Joël TCHEHI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie économique
44. **Bilakani TONYEME**, MC, Université de Lomé, Philosophie et Éducation

45. **Abdourazakou ALASSANE**, MC, Université de Lomé, Géographie
46. **Mamoutou TOURE**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
47. **Porna Idriss TRAORÉ**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine/Urbanisme
48. **Hamany Broux de Ismaël KOFFI**, MC, Université Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie
49. **Aka NIAMKEY**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
50. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.
51. **Débégoun Marcelline SORO**, MC, Université Alassane Ouattara, Sociologie.
52. **Effoh Clement EHORA**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes, Roman africain.
53. **Assanti Olivier KOUASSI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie.
54. **Bantchin NAPAKOU**, MC, Université de Lomé, Philosophie
55. **Jean-Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire.
56. **Kain Arsène BLE**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes.
57. **Amani Albert NIANGUI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie
58. **Steeve ELLA**, MC, ENS Libreville, Philosophie
59. **Marie Richard Nicetas ZOUHOULA Bi**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

Henri BAH: bahhenri@yahoo.fr

Directeur de publication adjoint

Pamphile BIYOGHE: pamphile3@yahoo.fr

Rédacteur en chef

Sanaliou KAMAGATE: ksanaliou@yahoo.fr

Rédacteur en chef adjoint

Totin VODONNON: kmariuso@yahoo.fr

Secrétariat de la revue

Contact WhatsApp: (00225) 0505015975 / (00225) 0757030378

Email : revue.rgd@gmail.com

Secrétaire principale :

Armand Josué DJAH: aj_djah@outlook.fr

Secrétaire principal adjoint:

Moulo Elysée Landry KOUASSI : landrewkoua91@gmail.com

Secrétaire chargée du pôle gouvernance universitaire :

Elza KOGOUNZAMBA: konzamb@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance politique :

Jean Jacques SERI : jeanjacquesser@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance socio-économique :

Vivien MANANGO: ramos2000fr@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance territoriale et environnementale:

Yéboué Stéphane Koissy KOFFI: koyestekoi@gmail.com

Secrétaire chargé du pôle gouvernance hospitalière :

Ekpo Victorien KOUADIO: kouadioekpo@yahoo.fr

Secrétaire chargée du pôle gouvernance et genre :

Agnélé LASSEY: lasseyagnele@yahoo.fr

Chargés du site web pour la mise en ligne des publications (webmaster):

Sanguen KOUAKOU: kouakousanguen@gmail.com

Anderson Kleh TAH : tahandersonkleh@gmail.com

Trésorière :

Affoué Valéry-Aimée TAKI: takiamee@gmail.com

Wave et Orange Money: (+[225](tel:+2250706862722)) [0706862722](tel:+2250706862722)

COMITÉ DE LECTURE

1. **ADAYE Akoua Asunta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie rurale;
2. **Gnangoran Alida Thérèse ADOU, MC**, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine,
3. **ANY Desiré**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
4. **ASSANTIKouassi Olivier**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie (éthique, morale et politique);
5. **ASSOUGBA Kabran Beya Brigitte Epse BOUAKI**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Sociologie Politique;
6. **ASSUE Yao Jean-Aimé**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (Humaine);
7. **BAMBA Abdoulaye**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
8. **BIYOGHEBIELLA Eric Damien**, MR, IRSH-CENAREST Libréville, Histoire Contemporaine,
9. **BLÉ Kain Arsène**, MC, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Roman Africain);
10. **BONANER Rodrigue Paulin**, MR, Institut des Sciences des Sociétés (INSS) de Ouagadougou, Philosophie de l'Éducation;
11. **BRENOUM Kouakou**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine;
12. **DANDONOU GBO Iléri**, MC, Université de Lomé, Géographie des Transports,
13. **DIABATE Alassane**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
14. **DIARRASSOUBA Bazoumana**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
15. **DJAH Armand Josué**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine ;
16. **EHORA Effoh Clément**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes;
17. **ELLAKouassi Honoré**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
18. **FIEDoh Ludovic**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
19. **GNAMMON Nambou Agnès Benedicta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
20. **GONDODi mandé**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie de la population,
21. **KANGA Konan Arsène**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Romain Africain);
22. **KOBENAN Appoh Charlesbor**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique;
23. **KOFFI Brou Emile**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
24. **KOUAHO Blé Marcel Silvère**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie (métaphysique et morale),
25. **KOUAKOU Antoine**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie,
26. **KOUASSI Amoin Liliane**, MC, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle, Communication,
27. **KOUMOIZakariyao**, MC, Université de Kara, Géomatique, Télédétection et SIG,
28. **KRA Kouadio Joseph**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie humaine et économique,
29. **MAZOU Gnazébo Hilaire**, PT, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et Sociologie de la Santé;
30. **NAPAKOU Bantchin**, MC, Université de Lomé, Philosophie Politique et sociale ;
31. **N'DAKouassi Pekaoh Robert**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie du Développement,
32. **N'DRIDiby Cyrille**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale,
33. **NIAMKEY Aka**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
34. **OULAI Jean Claude**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication,
35. **PRAO Yao N'Grouma Séraphin**, MC, Université Alassane Ouattara, Sciences Économie,
36. **SANO GO Amed Karamoko**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
37. **SODORÉ Abdoul Aziz**, MC, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Géographie/Aménagement,
38. **KONÉTahirou**, PT, Université Alassane Ouattara, Sciences de l'Information et de la Communication;
39. **ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas.**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux
40. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.

NORMES DE RÉDACTION

Les manuscrits soumis pour publication doivent respecter les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38ème session des CCI (Microsoft Word – NORMES ÉDITORIALES.docx (revue-akofena.com). En outre, les manuscrits ne doivent pas dépasser 30.000 caractères (espaces compris). Exceptionnellement, pour certains articles de fond, la rédaction peut admettre des textes au-delà de 30.000 caractères, mais ne dépassant pas 40.000 caractères.

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale du manuscrit ne doit pas dépasser 15 pages.

Les contributeurs sont invités à respecter les règles usuelles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. En cas de non-respect des normes éditoriales, le manuscrit sera rejeté.

Le Corpus des manuscrits

Les manuscrits doivent être présentés en plusieurs sections, titrées et disposées dans un ordre logique qui en facilite la compréhension.

À l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, les différentes articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres arabes (exemple : 1.; 1.1.; 1.2.; 2.; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3. etc.).

À part le titre général (en majuscule et gras), la hiérarchie du texte est limitée à trois niveaux de titres :

- *Les titres de niveau 1 sont en minuscule, gras, taille 12, espacement avant 12 et après 12.*
- *Les titres de niveau 2 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*
- *Les titres de niveau 3 sont en minuscule, italique, non gras, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*

Le texte doit être justifié avec des marges de 2,5cm. Le style « Normal » sans tabulation doit être appliqué.

L'usage d'un seul espace après le point est obligatoire. Dans le texte, les nombres de « 01 à 10 » doivent être écrits en lettres (exemple : un, cinq, dix); tandis que ceux de 11 et plus, en chiffres (exemple : 11, 20, 250.000).

Les notes de bas de page doivent présenter les références d'information orales, les sources historiques et les notes explicatives numérotées en série continue. L'usage des notes au pied des pages doit être limité autant que possible.

Les passages cités doivent être présentés uniquement en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse 03 lignes, il faut la présenter en retrait, en interligne 1, en romain et en réduisant la taille de police d'un point.

En ce qui concerne les références de citations, elles sont intégrées au texte citant de la façon suivante :

Initiale (s) du prénom ou des prénoms de l'auteur ou des auteurs ; Nom de l'auteur ; Année de publication + le numéro de la page à laquelle l'information a été tirée.

Exemple :

« L'innovation renvoie ainsi à la question de dynamiques, de modernisation, d'évolution, de transformation. En cela, le projet FRAR apparaît comme une innovation majeure dans le système de développement ivoirien. » (S. Kamagate, 2013: 66).

La structure des articles

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique. Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

- *Un titre, qui indique clairement le sujet de l'article, rédigé en gras et en majuscule, taille 12 et centré.*
- *Nom(s) (en majuscule) et prénoms d'auteur(s) en minuscule, taille 12.*
- *Institution de rattachement de ou des auteur (s) et E-mail, taille 11.*
- *Un résumé (250 mots maximum) en français et en anglais, police Times New Roman, taille 10, interligne 1,5, sur la première page.*
- *Des mots clés, au nombre de 5 en français et en anglais (keywords).*

Selon que l'article soit une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain, les consignes suivantes sont à observer.

Pour une contribution théorique et fondamentale :

Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches/méthodes), développement articulé, conclusion, références bibliographiques.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :

Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

N.B : Toutefois, en raison des spécificités des champs disciplinaires et du caractère pluridisciplinaire de la revue, les articles proposés doivent respecter les exigences internes aux disciplines, à l'instar de la méthode IMRAD pour les lettres, sciences humaines et sociales concernées.

Les illustrations: Tableaux, figures, graphiques, photos, cartes, etc.

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations. Chaque illustration doit avoir son propre intitulé : tableau, graphique (courbe, diagramme, histogramme ...), carte et photo. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les illustrations sont indexées dans le texte par rappel de leur numéro (tableau 1, figure 1, photo 1, etc.). Elles doivent être bien numérotées en chiffre arabe, de façon séquentielle, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des illustrations sont portés en haut (engras et en taille 12) et centrés ; tandis que les sources/auteurs sont en bas (taille 10).

Les illustrations doivent être de très bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction. Elles doivent être lisibles à l'impression avec une bonne résolution (de l'ordre de 200 à 300 dpi). Au moment de la réduction de l'image originelle (photo par exemple), il faut veiller à la conservation des dimensions (hauteur et largeur).

La revue décline toute responsabilité dans la publication des ressources iconographiques. Il appartient à l'auteur d'un article de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention du droit de reproduction ou de représentation physique et dématérialisées dans ce sens.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques ne concernent que les références des documents cités dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Les éléments de la référence bibliographique sont présentés comme suit: nom et prénom (s) de l'auteur, année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

- *Dans la zone titre, le titre d'un article est généralement présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.*
- *Dans la zone éditeur, indiquer la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).*
- *Dans la zone page, mentionner les numéros de la première et de la dernière page pour les articles ; le nombre de pages pour les livres.*
- *Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2^{de} éd.).*

Pour les chapitres tirés d'un ouvrage collectif : nom, prénoms de ou des auteurs, année, titre du chapitre, nom (majuscule), prénom (s) minuscule du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.

Pour les sources sur internet : indiquer le nom du site, [en ligne] adresse URL, date de mise en ligne (facultative) et date de consultation.

Exemples de références bibliographiques

Livre (un auteur) : HAUHOUOT Asseypo Antoine, 2002, Développement, aménagement régionalisation en Côte d'Ivoire, Abidjan, EDUCI, 364p.

Livre (plus d'un auteur) : PETER Hochet, SOURWEMA Salam, YATTA François, SAWAGOGO Antoine, OUEDRAOGO Mahamadou, 2014, le livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace UEMOA, Burkina Faso, Laboratoire Citoyennetés, 73 p.

Thèse : GBAYORO Bomisso Gilles, 2016, Politique municipale et développement urbain, le cas des communes de Bondoukou, de Daloa et de Grand-Lahou, thèse unique de doctorat en géographie, Abidjan (Côte d'Ivoire), Université de Cocody, 320 p.

Article de revue : KAMAGATE Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n°2, EDUCI-Abidjan, pp65-77.

Article électronique : Fonds Mondial pour le Développement des Villes, 2014, renforcer les recettes locales pour financer le développement urbain en Afrique, [en ligne] (page consultée le 15 /07/2018) www.resolutionsfundcities.fmt.net.

N.B :

Dans le corps du texte, les références doivent être mentionnées de la manière suivante : Initiale du prénom de l'auteur (ou initiales des prénoms des auteurs); Nom de l'auteur (ou Noms des auteurs), année et page (ex.: A. Guézéré, 2013, p. 59 ou A. Kobenan, K. Brénoum et K. Atta, 2017, p. 189).

Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs, noter l'initiale du prénom du premier auteur, suivie de son nom, puis de la mention et "al." (A. Coulibaly et al, 2018, p. 151).

SOMMAIRE

GOVERNANCE UNIVERSITAIRE ET VIOLENCES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES DE CÔTE D'IVOIRE

KOUAME Konan Simon1-15

LE RESPECT DE LA MORALE POUR UNE GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ACCEPTABLE

ANGORA N'gouan Yah Pauline épouse ASSAMOI16- 25

IMPACT DES DISPOSITIFS DE REMÉDIATION ET PERFORMANCES GRAMMATICALES DES ÉLÈVES : ÉTUDE DANS LES LYCÉES LA LIBERTÉ, LA PAIX ET FORT LAMY DE N'DJAMÉNA

ABAKAR Ousmane Abdallah26- 40

GOVERNANCE UNIVERSITAIRE ET CRISE DU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE : LE CAS DU CAMEROUN

AMOUGOU AFOUBOU Anselme Armand41- 54

L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA POLITIQUE DES QUOTAS EN COLOMBIE : VERITABLE INCLUSION RACIALE

ANDOU Weinpanga Aboudoulaye, BIAOU Chambi Biaou Edouard.....55-72

LES MÉDERSAS DE TOMBOUCTOU : RESSORTS ET DYNAMIQUES D'UNE AUTONOMIE INSTITUTIONNELLE SOUS LES ASKIA (1492-1591)

DÉDÉ Jean Charles73-92

PROBLÉMATIQUE DU CHEVAUCHEMENT DES ANNÉES ACADÉMIQUES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES AU BURKINA FASO : CAS DE L'UNIVERSITÉ JOSEPH KI- ZERBO

SANKARA Yassia93-114

LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET DIFFICULTÉS D'INSERTION DES DIPLÔMÉS DE DOCTORAT EN CÔTE D'IVOIRE

Robert Lorimer ZOUKPÉ115-128

INSTITUTIONNALISATION DE LA GESTION PÉDAGOGIQUE Â L'UNIVERSITÉ DE LOMÉ ET IMPLICATIONS

BAGAN Dègnon129-151

LA COMMUNICATION AU SERVICE DE LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE : VERS UN MODÈLE DE GESTION TRANSPARENTE ET PARTICIPATIVE DES INSTITUTIONS ACADÉMIQUES / THE ROLE OF

COMMUNICATION IN UNIVERSITY GOVERNANCE: TOWARDS A TRANSPARENT AND PARTICIPATORY MANAGEMENT MODEL FOR ACADEMIC INSTITUTIONS	
DOFFOU N'Cho François	152-166
LA RESPONSABILITÉ CITOYENNE DANS L'ENRACINEMENT DE LA DÉMOCRATIE EN AFRIQUE	
BONANÉ Rodrigue Paulin	167-184
L'ABSOLUTISME POLITIQUE HOBBSIEN : UNE ACTUALISATION DE LA SOUVERAINETÉ TOTALE GAGE DE PAIX ET DE STABILITÉ SOCIALE EN AFRIQUE	
KOUASSI Amenan Madeleine épouse Ekra	185-199
L'HOMME FORT ET LES INSTITUTIONS FORTES EN AFRIQUE	
Youssef DIARRASSOUBA	200-209
GOVERNANCE POLITIQUE ET SÉPARATION DES POUVOIRS : POUR UNE CONSOLIDATION DE LA DÉMOCRATIE DANS LES ÉTATS AFRICAINS	
KOFFI Éric Inespéré	210-229
INSURRECTION POPULAIRE DE 2014 AU BURKINA FASO : PROBLEMATISATION D'UN APPAREIL D'ÉTAT ET CONSTRUCTION DE L'INSTABILITE SOCIO-POLITIQUE	
ZERBO Armel Tiessouma Théodore	230-247
LES SUBSTRATS ÉTHIQUES D'UNE DURABILITÉ ÉCO-CITOYENNE ET POLITIQUE	
Moulo Elysée KOUASSI	248-261
BETWEEN TWO WORLDS: AFRICAN CULTURAL IDENTITY AND THE IMMIGRANT EXPERIENCE IN JANE IGHARO'S <i>TIES THAT TETHER</i> ADAMA Kangni	262-275
<i>GOVERNANCE POLITIQUE ET CONFIANCE DANS LES INSTITUTIONS POLITIQUES EN EUROPE ET EN AFRIQUE</i>	
Koffi Améssou ADABA et Leonie RosaBACK	276-301
L'AFRIQUE DANS LA GOUVERNANCE CLIMATIQUE MONDIALE : LES ENJEUX DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PARIS POUR L'AFRIQUE	
ALKARAKPEY Méyssouun	302-317

LA DÉMOCRATIE À L'ÉPREUVE DU NÉO-CONSTITUTIONNALISME EN AFRIQUE : POUR UN HUMANISME JURIDIQUE	
AMEWU Yawo Agbéko	318-331
DÉVELOPPEMENT POLITIQUE EN AFRIQUE ET RÉSEAUX SOCIAUX : ENTRE DÉMOCRATIE ET DICTATURE	
AMOIKON Guy Roland	332-346
LA PAIX ET LA SECURITE EN AFRIQUE AU PRISME DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU XXIE SIECLE	
ATTATI Afi	347-367
EFFET DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE SUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE DANS LES ÉTATS MEMBRES DU CAMES	
BAYILI Piman Alain-Raphaël	368-390
CONTRIBUTION DE L'ÉLITE ET LA CHEFFERIE TRADITIONNELLE DE DANKPEN DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE TOGOLAISE DE 1924 à 1994	
Mabi BINDITI	391-407
REPRÉSENTATIONS SOCIALES DES STRATÉGIES DE COMMUNICATION PUBLIQUE DE LA PRÉVENTION DU TERRORISME EN CÔTE D'IVOIRE	
COULIBALY Sinourou Aminata, BAMBA Sidiki	407-424
DYNAMIQUES SOCIO-CULTURELLES ET LEURS IMPLICATIONS CRIMINOGENES DANS LA GOUVERNANCE TRADITIONNELLE À LOPOU	
ESSOH Lohoues Olivier	425-444
LA GOUVERNANCE PUBLIQUE ET L'OBJECTIF DE PERFORMANCE AU SENEGAL	
FAYE Seynabou	445-460
LA DECHEANCE DE LA NATIONALITE NIGERIENNE COMME REPONSE DU CNSP AUX PERSONNES EN INTELLIGENCE AVEC LE TERROSISME ET	
ACTIVITES ASSIMILEES	
HAROUNA ZAKARI Ibrahim	461-478
GOUVERNANCE POLITIQUE AU SEIN DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DE LA RÉGION DE L'EST DU BURKINA FASO LE SOUS PRISME DES RIVALITÉS DES ARISTOCRATIES	
LOMPO Miyemba	479-495

REPENSER L'ÉCOLE EN AFRIQUE POUR UN DÉVELOPPEMENT ENDOGÈNE MAKPADJO Madoye, Pr ALOSSE Dotsé Charles-Grégoire	496-509
« DU KOUNABELISME A L'ELONISME » : VERS UN PROJET DE DIPLOMATIE INTERCULTURELLE AU GABON ? NGUEMA MINKO Emmanuelle.....	510-531
DIALOGUE ENTRE INSTITUTIONS ÉTATIQUES ET SOCIÉTÉ CIVILE : POUR UNE GOUVERNANCE DE CO- RESPONSABILITÉ EN AFRIQUE OUATTARA Baba Hamed	532-545
LES TYPES DE CHEFFERIES DANS LA SOCIÉTÉ VIÉWO DU XVIIIÈ À LA FIN DU XVIIIÈ SIÈCLE OUATTARA Harouna	546-560
INFLUENCES DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE MALAGASY, CAS DES ELECTIONS 2023 –2024 RANDRIAMIARANTSOA Germain Thierry	561-579
SPINOZA OU LA DÉCONSTRUCTION DES MORALES INSTITUÉES : LECTURE CRITIQUE DE L'ÉTHIQUE SPINOZA OR THE DECONSTRUCTION OF INSTITUTED MORALITY: A CRITICAL READING OF THE ETHICS SAMA François	580-595
LA GOUVERNANCE POLITIQUE CHEZ PLATON : ENTRE UTOPIE ET DÉFIS CONTEMPORAINS SANOGO Amed Karamoko	596-610
L'AFRIQUE : LA "MAISON DE KHALIL" OU LE TERRAIN DE JEU DES AUTRES SILUE Nahoua Karim.....	611-628
RELATIONS COMPLEXES ENTRE LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET LE CERCLE DES SAVANTS SOUMANA Seydou, MOUSSA IBRAH Maman Moutari	629- 644
GOUVERNANCE SCOLAIRE AU TOGO : LA QUESTION DES ASSISES INSTITUTIONNELLES ET DE LA LÉGITIMITÉ DE L'ACTION PUBLIQUE EN ÉDUCATION YABOURI Namiyate.....	645-662
LES ÉTATS AFRICAINS À L'ÉPREUVE DE LA GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE / AFRICAN STATE FACING CHALLENGE OF DEMOCRATIC GOVERNANCE ZÉKPA Apoté Bernardin Michel.....	663-680

PROCESSUS DÉMOCRATIQUE AU NIGER : DE L'INDÉPENDANCE À NOS JOURS	
AMADOU ABDOULAH I Oumar Amadou	681-701
LES DROITS DE L'HOMME EN CONTEXTE AFRICA I N : DU PRÊT-À-PORTER CONCEPTUEL À RÉINVENTER CULTURELLEMENT	
NIANGUI Amani Albert.....	702-719
LES HÉROS DES CONTES IVOIRIENS FACE AUX DÉFIS CONTEMPORAINS DE LA GOUVERNANCE	
BROU Brou Séraphin	720-736
LES PÉRILS SUR LA PROLIFÉRATION DES ARMES : POUR S'ÉVEILLER AU SOPHISME POLITIQUE DES PUISSANCES NUCLÉAIRES AVEC MACHIAVEL !	
PLÉHIA Séa Frédéric	737-753
REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE LA BONNE GOUVERNANCE CHEZ LES HABITANTS DE LA COMMUNE URBAINE DE KINDIA	
KANTAMBADOUNO Gnouma Daniel.....	754-765
LE PROCESSUS DE DEMOCRATISATION AU TOGO : DE LA SIGNATURE DE L'ACCORD –CADRE A L'ACCORD POLITIQUE GLOBAL (APG) (1999- 2006)	
ADIKOU Missiagbéto	766-786
DIALECTIQUE RECONNAISSANCE-REDISTRIBUTION DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE	
ADOUGBOUROU Mohamadou et AMEWU Yawo Agbéko	787-803
GOUVERNER SANS TRAHIR : LE DEF I ETHIQUE DU PACTE D'AVENIR COMMUN	
AZAB À BOTO Lydie Christiane	804-818
ANALYSE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE DES POLITIQUES PUBLIQUES DE GOUVERNANCE DE L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL DANS LA COMMUNE DE ZÈ AU BÉNIN	
BELLO Afissou.....	819-835
LA RÉCURRENCE DES DIALOGUES POLITIQUES AU GABON, UNE TRADITION INSTITUTIONNALISÉE POUR AMÉLIORER LA GOUVERNANCE ÉLECTORALE (DE 1994 À NOS JOURS)	
BIYOGHE BI ELLA Eric Damien	836-851
LITTÉRATURE ET GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE : UNE ANALYSE ÉCOSÉMIOTIQUE DES PIÈCES THÉÂTRALES <i>LES BÉNÉVOLES</i>¹ ET <i>LE MAL DE TERRE</i>² D'HENRI DJOMBO	
Eulalie Patricia ESSOMBA.....	852-864

L'ÉDUCATION, PILIER DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE : LE MODÈLE PLATONICIEN POUR LA TRANSFORMATION DE L'AFRIQUE	
GALA Bi Gooré Marcellin.....	865-881
LE JUGE CONSTITUTIONNEL ET LES CRISES POLITIQUES DANS LES PAYS FRANCOPHONES D'AFRIQUE DE L'OUEST	
Dr KAMATE Ismaël.....	882-900
KARL MARX ET LA PROBLÉMATIQUE DE LA BONNE GOUVERNANCE EN AFRIQUE	
Konan Chekinaël KONAN.....	901-918
L'AFRIQUE ET LE DÉSENCHANTEMENT DÉMOCRATIQUE	
KONE Seydou.....	919-932
YAMOUSSOUKRO, SYMBOLE DE PAIX, À L'ÉPREUVE DES CRISES SOCIOPOLITIQUES EN CÔTE D'IVOIRE : 2002-2020	
KOUADIO Kouakou Didié.....	933-948
LA CYBERDÉMOCRATIE COMME GAGE DE BONNE GOUVERNANCE AU GABON : LA PLATEFORME <i>MBÔVA</i> À L'ÉPREUVE DU ROUSSEAUISME	
METOGO M'OBOUNOU ASSOUMOU Christ.....	949-960
GOUVERNANCE POLITIQUE ET GENRE EN AFRIQUE	
SOME/SOMDA Minimalo Alice.....	961-977
CULTURE DE L'ALTERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE : ENJEUX ET DÉFIS	
TAKI Affoué Valéry-Aimée.....	978-990
LES MÉCANISMES DE GARANTIE DE LA MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES DU RÉGIONALISME CONSTITUTIONNEL AFRICAIN, UN REMPART POUR UNE ASSISE DÉMOCRATIQUE SUR LE CONTINENT ?	
TEKETA Afi Maba.....	991-1009
ORCHESTRATION DE LA <i>PARRÊSIA</i> ET RÉALISATION DE LA BONNE GOUVERNANCE POLITIQUE	
YAO Akpolé Koffi Daniel.....	1010-1022
GOUVERNANCE INCLUSIVE ET VIE FAMILIALE : CAS DU GABON	
Clarisse Maryse MIMBUIH M'ELLA.....	1023-1037
LES NOUVELLES PROBLÉMATIQUES DU GENRE, UNE NON- RÉVOLUTION SELON LA RÉINTERPRÉTATION DE CERTAINES MYTHOLOGIES	

COSMOGONIQUES

TOUKO Arinte.....1038-1050

GOVERNANCE LOCALE ET PRISE DE DÉCISIONS EN PAYS SÉNOUFO (KORHOGO)/CÔTE D'IVOIRE ABOUTOU

Akpassou Isabelle et KOUAKOU Bah Isaac 1051-1070

DROITS COUTUMIERS ET LOIS MODERNES : UNE RÉFLEXION PHILOSOPHIQUE SUR LES FEMMES ET LA GOUVERNANCE FONCIÈRE EN CÔTE D'IVOIRE

ASSAHON Ahou Anne-Nadège..... 1071-1088

LES FEMMES DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU BURKINA FASO : INVISIBLES OU INVISIBILISÉES ?

DAH Nibaoué Édith..... 1089-1101

STRATÉGIES D'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE ET RÉSILIENCE DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES À BOUAKÉ : UNE APPROCHE COMMUNICATIONNELLE INTÉGRÉE

Alain Messoun ESSOI 1102-1123

FEMME ET POLITIQUE EN AFRIQUE AU PRISME DE LA PENSÉE FÉMINISTE DE PLATON : VERS UNE RÉVISION DES RÔLES DU GENRE

KOUASSI N'Goh Thomas 1124-1137

APPROCHE GENRE DANS LES STRUCTURES POLITIQUES EN FRANCE ET EN AFRIQUE FRANCOPHONE : ETATS DES LIEUX ET PERSPECTIVES

Joëlle Fabiola NSA NDO.....1138-1156

« ACCES DES FEMMES MALGACHES A LA PROPRIETE FONCIERE »

SAMBO Jean Jonasy Fils 1157-1184

DEFIS DU DEVELOPPEMENT HUMAIN FACE AUX INEGALITES DE GENRE AU NIGER

YAHAYA IBRAHIM Maman Mourtala.....1185-1203

GOVERNANCE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE AU MALI : DEFIS ET OPPORTUNITES

DIALLO Fousseny1204-1231

AVICULTURE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME DANS UN CONTEXTE DE PRESSION FONCIÈRE DANS LE DÉPARTEMENT DE BOUAKÉ

*Kouame Frédéric N'DRI, Kobenan Christian Venance KOUASSI, Kone Ferdinand
N'GOMORY et Dhédé Paul Éric KOUAME*1232-249

**LE GENRE À L'ÉPREUVE DES PARADIGMES SOCIOLOGIQUES DU SIÈCLE :
QUE SIGNIFIE « ÊTRE HOMME OU FEMME » AUJOURD'HUI ?**

ABALO Mieso1250-1264

**LA FÉMINISATION DU POUVOIR POLITIQUE AU TOGO : QUEL IMPACT SUR
LE MAINSTREAMING DU GENRE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES ?**

BAMAZE N'GANI Essozimina1265-1281

Gouvernance et genre

AVICULTURE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME DANS UN CONTEXTE DE PRESSION FONCIÈRE DANS LE DÉPARTEMENT DE BOUAKÉ

Kouame Frédéric N'DRI

*Assistant, Département de géographie, Associé à URED, Université Alassane OUATTARA de
Bouaké (Côte d'Ivoire)*

Kobenan Christian Venance KOUASSI

*Assistant, Département de géographie, Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte
d'Ivoire)*

Kone Ferdinand N'GOMORY

*Docteur, Département de géographie, Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte
d'Ivoire)*

Dhédé Paul Éric KOUAME

*Maître de Conférences, Département de géographie, Université Alassane OUATTARA de
Bouaké (Côte d'Ivoire)*

Résumé :

Le Département de Bouaké, en Côte d'Ivoire, fait face à une pression foncière croissante due à l'urbanisation rapide et à l'expansion des activités économiques. Cette pression foncière limite l'accès des femmes aux ressources foncières et compromet ainsi leur affranchissement économique. Face à cette situation, l'aviculture apparaît comme la stratégie miracle pour les femmes, susceptible de permettre l'atteinte de leur autonomisation à travers la facilitation de l'accès aux ressources alimentaires immédiates ou locales. Cet article vise à mettre en exergue le rôle prépondérant de l'aviculture dans l'autonomisation des femmes du département de Bouaké d'une part et son impact dans un contexte de pression foncière d'autre part. La collecte de données s'est inspirée d'une méthodologie combinant des outils quantitatifs et qualitatifs à savoir : les questionnaires et les entretiens semi-structurés. Ce sont 160 femmes dont 59 sont propriétaires de fermes et 3970 hommes au nombre desquels 70 sont détenteurs de fermes avicoles qui ont fait l'objet d'enquête dans le Département de Bouaké. Les résultats de l'étude ont permis d'établir le poids de l'aviculture dans l'autonomisation des femmes du Département de Bouaké. En effet, les femmes les plus engagées dans cette activité ont accru leur indépendance économique et ont acquise la capacité à contribuer aux dépenses de leur foyer. Cependant, et ce à cause de leur statut de « femmes », elles peinent encore à exister dans cette activité du fait de nombreux défis qui jalonnent leurs quotidiens comme le manque d'accès aux terres, aux ressources financières et aux infrastructures de soutien, etc.

Mots clés : Autonomisation, Aviculture, Femme, Pression foncière, Département de Bouaké

Abstract: he Bouaké Department, in Côte d'Ivoire, is facing increasing land pressure due to rapid urbanization and the expansion of economic activities. This land pressure limits

women's access to land resources and thus compromises their economic empowerment. Faced with this situation, poultry farming appears to be the miracle strategy for women, likely to enable them to achieve their empowerment by facilitating access to immediate or local food resources. This article aims to highlight the preponderant role of poultry farming in the empowerment of women in the Bouaké Department on the one hand and its impact in a context of land pressure on the other hand. Data collection was inspired by a methodology combining quantitative and qualitative tools, namely: questionnaires and semi-structured interviews. A survey of 160 women, including 59 farm owners, and 3,970 men, including 70 poultry farm owners, was conducted in the Bouaké Department. The study's results helped establish the importance of poultry farming in the empowerment of women in the Bouaké Department. Indeed, the women most involved in this activity have increased their economic independence and acquired the ability to contribute to their household expenses. However, due to their status as "women," they still struggle to survive in this activity due to the numerous challenges that mark their daily lives such as: lack of access to land, financial resources, and support infrastructure, among other things.

Keywords: Empowerment, Poultry Farming, Women, Land Pressure, Bouaké Department

Introduction

La question de l'autonomisation de la femme demeure un enjeu majeur dans de nombreuses régions du monde où les dynamiques socio-culturelles et économiques influent sur les possibilités d'émancipation des femmes (FAO,2024). Dans le contexte spécifique du Département de Bouaké, situé au cœur de la Côte d'Ivoire, cette problématique revêt une importance particulière en raison de la pression foncière dans le contexte rural qui exerce des contraintes significatives sur les opportunités et les droits des femmes. Dans les sociétés rurales, principalement, celles de l'Afrique subsaharienne, l'aviculture intensive joue un rôle prépondérant dans la sécurité alimentaire et le renforcement des moyens de subsistance. Pour CHEIKH Anta Diop, 2020, p19, cette activité constitue non seulement une source essentielle de revenus pour les ménages. Aussi, selon YAO Jean, 1994, p35, l'aviculture est également un levier important pour l'autonomisation des femmes qui malheureusement sont souvent marginalisées dans les politiques économiques traditionnelles. Dans le département de Bouaké, en Côte d'Ivoire, cette pratique revêt une dimension stratégique notamment dans un contexte marqué par une pression foncière croissante due à l'urbanisation, l'accroissement démographique et la rareté des terres disponibles. En outre, cette pression foncière impose des défis majeurs aux éleveurs, en particulier aux femmes qui, dans la majorité des cas, ne

disposent pas d'accès équitable aux ressources foncières et aux intrants nécessaires à une aviculture performante. Ce déséquilibre accentue les inégalités structurelles et freine la contribution optimale des femmes à la chaîne de valeur avicole MOKHTAR Fall, 2009, p.48. Dans un tel contexte, en sachant d'une part que les femmes du Département de Bouaké jouent un rôle non négligeable dans l'économie familiale et sont de surcroît très actives d'autres parts dans la chaîne de valeur agricole, il est impérieux d'examiner comment dans un contexte de pression foncière, l'aviculture pourrait-elle contribuer à l'autonomisation des femmes du Département de Bouaké ? Dans une première mesure, quelles sont les interactions existantes entre l'aviculture et l'autonomisation des femmes du Département de Bouaké ? Et dans un second temps, qu'elles sont les stratégies qui pourraient favoriser la promotion et le développement harmonieux d'une aviculture inclusive ?

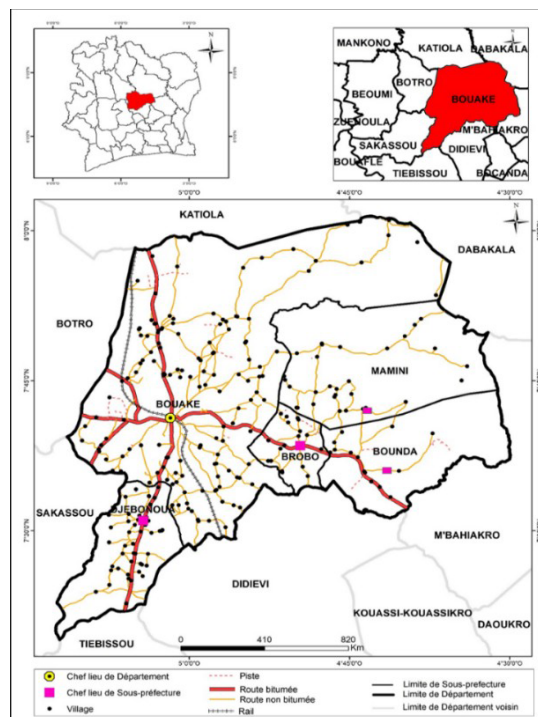
Cette étude vise à analyser d'emblée en quoi l'aviculture serait la solution miracle pour l'autonomisation des femmes dans le Département de Bouaké et à identifier ensuite les stratégies susceptibles de promouvoir le développement d'une aviculture inclusive.

1. Méthodologie

1.1 Présentation de la zone d'étude

Situé au centre de la Côte d'Ivoire, dans une région à relief essentiellement plat, entre la latitude 7°41'37 N et la longitude -5°1'49 O, le Département de Bouaké, bénéficie d'une situation géographique stratégique favorable aussi bien à son développement économique que démographique. La ville de Bouaké est la deuxième plus grande du pays, et son Département est un grand carrefour commercial de première importance entre les différentes régions du pays mais aussi entre le pays et les pays limitrophes. Également, de par ses propres besoins alimentaires, il stimule la production des campagnes environnantes et des autres régions du pays. Sa position centrale lui confère la qualité de nœud de communication entre les différentes régions du pays. En Côte d'Ivoire, Bouaké a toujours constitué l'espace par excellence de développement de l'industrie avicole ivoirienne. C'est à juste titre qu'il est à ce jour l'un des piliers indispensables dans son économie locale. En effet, du fait de ces multiples zones et quartiers que compte le Département avec leur corollaire d'inégale densité sont des réservoirs de main-d'œuvre disponible accentuant le développement du secteur avicole. Par ailleurs, la ville de Bouaké, située au centre de la Côte d'Ivoire, constitue un carrefour stratégique pour tous les produits avicoles et leurs distributions dans les régions du

pays. En outre, le marché de Bouaké est l'un des plus importants du pays en ce qui concerne l'étendue du Département. On y trouve en permanence, en réponse à la demande croissante en viande de volaille et en œufs des produits avicoles. En définitive, le département de Bouaké grâce au soutien institutionnel avec la mise en place de politiques et de programmes à l'effet de soutenir le développement de l'aviculture, présente un cadre d'étude riche et complexe, où les dynamiques urbaines et rurales s'entremêlent, posant des enjeux significatifs de développement durable, en particulier dans le secteur avicole. Cette zone d'étude offre un terrain pertinent pour analyser les défis et opportunités liés à l'amélioration de l'accès aux produits avicoles dans un contexte de constante évolution. La carte 1 présente la localisation du Département de Bouaké.



Source : INS, 2023 Réalisation : : K.F. N'DRI ,2024

1.2. Les données

La collecte des données a nécessité la convocation de plusieurs méthodes à savoir : la recherche documentaire ; les techniques d'enquête ; l'observation sur le terrain ; l'enquête par entretien et enfin, le traitement des informations. La recherche documentaire nous a permis de faire l'inventaire de ce qui a été écrit sur l'aviculture et autonomisation de la femme en plus de rendre compte des différentes formes ou compréhensions liées à la pratique de l'aviculture par les femmes en Côte d'Ivoire et dans monde. Cette recherche documentaire a été possible grâce aux travaux de recherches, aux ouvrages stockés à la bibliothèque et disponibles sur

internet. L'enquête réalisée sur le terrain, a permis d'apporter des réponses aux différentes interrogations et d'approfondir nos recherches. Pour ce qui est de l'observation sur le terrain à l'effet d'apprécier l'impact de l'activité agricole sur les conditions de vie des femmes, a consisté à parcourir l'espace d'étude afin de s'y imprégner de ses réalités. Elle a donc permis de collecter des informations en temps réel sur le terrain à l'effet d'apprécier ou vérifier la crédibilité mieux, la fiabilité des informations recueillies à travers les recherches documentaires. En ce qui concerne l'enquête par entretien, il s'est agi de rencontrer certaines entreprises de volaille et des femmes qui ont un lien direct avec les aviculteurs dans l'optique de comprendre et de mieux apprécier les gains obtenus et les réalisations effectués grâce à cette activité. Le traitement de l'information, étape de synthèse et de traitement des différentes données recueillies sur le terrain, a été le lieu d'utiliser les résultats de nos enquêtes pour étayer nos propos. Le traitement des données ou informations recueillies a facilité l'élaboration des tableaux, des graphiques et des cartes grâce à l'outil informatique. Il s'est fait sous forme d'analyse statistique, cartographique et photographique pour apprécier le revenu et les dépenses effectuées par les femmes aviculteurs. Le Traitement informatique a consisté en un traitement réalisé à partir d'un ordinateur. C'est une étape capitale pour bien mener un travail de recherche. Nous nous sommes servis pour se faire des traitements cartographiques, statistiques et analytiques. Pour l'analyse cartographique, des logiciels tels que QGIS 3.14, et Arc Gis 10.3 ont été utilisés. L'analyse statistique a concerné surtout les informations quantitatives avec l'utilisation des logiciels Microsoft Excel 2016 et SPSS11.5 pour traduire en tableau, en graphiques et diagrammes les données que nous avons collectées. Enfin, pour la saisie, le traitement et la mise en page de notre texte nous avons utilisé Microsoft Office Word 2016.

1.3. Échantillonnage

Le choix de l'échantillonnage nous a permis d'avoir une idée réaliste de la population à enquêter (les aviculteurs). Les raisons de ce choix sont multiples. Ce sont entre autres : l'étendue de notre espace d'étude ; la forte concentration de la population par sous- préfecture ; le niveau de vie des aviculteurs ; le cadre de vie des aviculteurs ; et enfin, le temps imparti pour la restitution du travail car il serait difficile pour nous de réaliser des enquêtes à l'échelle de tout le Département Bouake. La méthode choisie est celle de la boule de neige en raison de l'absence d'informations statistiques sur les femmes qui pratique l'élevage dans la sous-préfecture de Bouaké. Cette méthode s'avère utile lorsque le chercheur éprouve des difficultés à trouver les sujets de l'enquête parce qu'ils constituent une population

minoritaire ou une catégorie sociale bien précise. Elle est basée sur le principe des contacts personnels ou professionnels permettant de retracer les sujets recherchés. En d'autres termes, il s'agit de constituer un réseau permettant de trouver les répondants au fur et à mesure de la progression de l'enquête. Ainsi, pour avoir un échantillon représentatif, nous avons choisi les sous-préfectures, les villes et les sites d'exploitation avicole. Il s'agit de la position géographique des sous-préfectures, le nombre de fermes avicoles, l'ampleur des activités (moderne et artisanales) et des caractéristiques sociales des fermiers comme l'indique le tableau 1.

Tableau 1 : Répartition des femmes et hommes propriétaires de fermes enquêtées dans le Département de Bouake

Sous-préfectures	Localités	Femmes	Hommes	Total
Bouake	Kahankro	2	2	4
	Sessenouan	2	2	4
	Minankro	1	2	3
	Bouake	15	25	40
	Kogodekro	2	1	3
Djebonoua	Bouakro	2	3	5
	Komanbo	3	3	6
	Djebonoua	3	5	8
	Yaokro	3	2	5
Mamini	Zougban	2	2	4
	Saminikro	2	1	3
	Mamini	2	2	4
	Tanou-broukro	2	2	4
Brobo	Sinanvessou	2	2	4
	Konan-suikro	2	3	5
	Brobo	4	6	10
	Djamala koffikro	2	3	5
Bounda	Bounda	3	4	7
Total		59	70	129

Source : Enquêtes de terrain, 2024

2. Résultats

2.1. Les facteurs de la dynamique Genre et Aviculture dans le Département de Bouaké

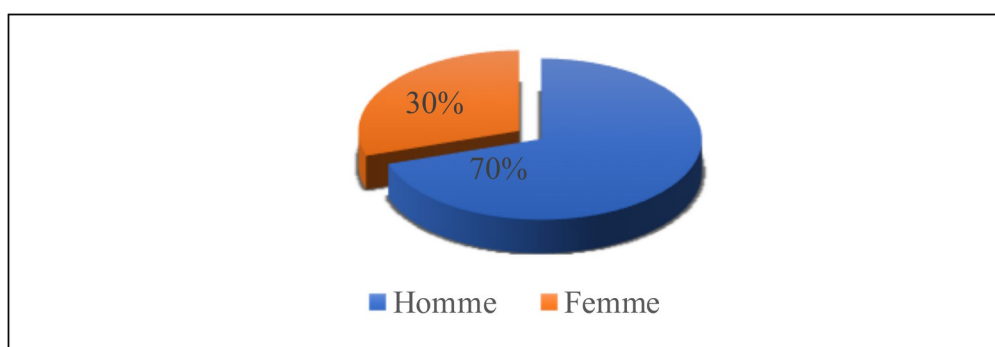
2.1.1. Profil socio-économique des aviculteurs, facteur de son essor dans le Département de Bouaké

L'aviculture est une composante du secteur agricole qui contribue de manière significative à la sécurité alimentaire et au dynamisme de l'économie locale dans le Département de Bouaké. Les aviculteurs jouent un rôle essentiel dans la production de la viande et des œufs, ainsi que dans la génération de revenus pour de nombreuses communautés.

2.1.2. L'aviculture dans le Département de Bouaké, une activité majoritairement dominée par les hommes

L'aviculture, pilier fondamental du secteur agricole, demeure une activité d'importance cruciale dans le Département de Bouaké, en Côte d'Ivoire. Au cœur de cette filière, il est intéressant de noter que l'implication et la participation des acteurs présentent des disparités notables en termes de genre. En effet, malgré l'importance socio-économique de l'aviculture, elle demeure majoritairement dominée par les hommes comme l'indique la figure 1. Il est bon de savoir que manquant de statistiques relatives à ce thème, nous avons utilisé le principe des contacts personnels et/ou professionnels à l'effet de retracer les sujets recherchés. Il s'est agi de constituer donc un réseau, lequel nous a permis de ressortir les enquêtés au fur et à mesure.

Figure 1 : Répartition des aviculteurs selon le genre dans le Département de Bouaké



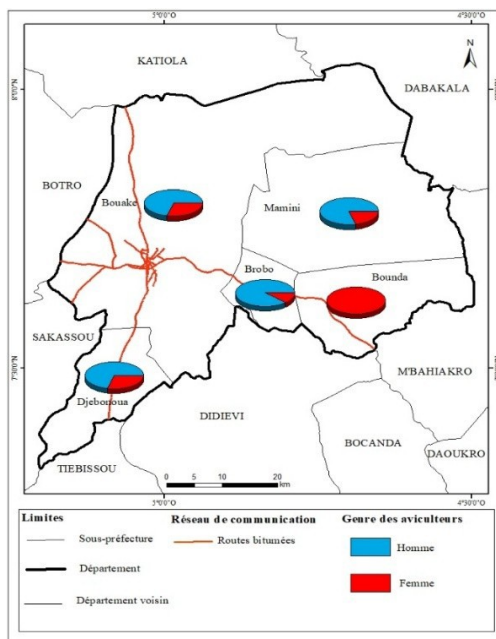
Source : Enquêtes de terrain, 2024

Cette répartition du genre est influencée par des facteurs socio-culturels et économiques. Dans de nombreuses sociétés, les rôles traditionnels assignés aux hommes et aux femmes jouent un rôle déterminant dans leur choix d'activité professionnelle. Les hommes sont davantage

encouragés à s'engager dans l'aviculture en raison de normes sociales qui associent cette activité à la masculinité, tandis que les femmes en raison de normes discriminatoires sont découragées ce qui a tendance à limiter ou réduire leur participation à certaines sphères de cette activité. L'aviculture offre des opportunités différentes aux hommes et aux femmes en matière d'accès aux financements, aux terres, aux formations, et à d'autres ressources nécessaires pour sa pratique car dans nos coutumes et nos sociétés africaines ou villageoises la femme est marginalisée. Elle n'a ni droit à la terre ni à la parole. Cette inégalité d'accès influence ainsi la capacité des femmes à développer leurs activités avicoles de manière efficace et durable.

Par ailleurs, cette disparité également a un impact sur les dynamiques de décision au sein des ménages avicoles. Les hommes exercent une plus grande influence sur les choix stratégiques liés à l'aviculture, tandis que les femmes sont davantage impliquées dans la gestion quotidienne. Cette répartition des rôles et des responsabilités a des répercussions sur la prise de décision, l'autonomie économique des femmes et leur capacité à influencer les aspects de leur activité avicole. Elle se présente différemment à l'échelle des sous-préfectures. La carte 2 nous permet d'apprécier la proportion des aviculteurs selon le genre dans le Département de Bouaké.

Carte 2 : Répartition des aviculteurs selon le genre dans le Département de Bouaké



Source :Nos enquêtes, 2024

Réalisation : :K.F. N'DRI ,2024

Les variations constatées sont dues à plusieurs prismes, notamment les facteurs socioculturels, économiques et géographiques, qui façonnent les dynamiques de genre au sein de cette activité. Dans certaines sous-préfectures, la prédominance des hommes dans l'élevage avicole est associée à des normes culturelles locales qui valorisent la participation masculine au détriment de la participation féminine. En revanche, dans d'autres, la prédominance des femmes dans cette activité s'explique par le fait qu'elles sont les seules à détenir le monopole des activités économiques traditionnelles. Ces variations mettent en évidence l'importance de prendre en compte les contextes locaux et les dynamiques culturelles dans la compréhension de la répartition du genre des acteurs de l'aviculture. Elles soulignent également la nécessité d'adapter les interventions et les politiques en matière d'équité de genre aux réalités spécifiques de chaque localité. Ce genre varie d'un village à un autre dans le département de Bouaké comme le montre le tableau 2. Ce tableau montre la répartition des aviculteurs selon le genre à l'échelle des villages enquêtés dans le Département de Bouaké.

Tableau 2 : Répartition des aviculteurs non propriétaires de fermes selon le genre à l'échelle des villages enquêtés dans le Département de Bouaké

Sous-préfectures	Localités	Hommes	Femmes
Bouaké	Kahankro	99	1
	Sessenouan	100	0
	Minankro	81	19
	Bouake	91	9
	Kogodekro	98	2
Djebonoua	Bouakro	76	24
	Komanbo	93	7
	Djebonoua	70	30
	Yaokro	100	0
Mamini	Zougban	99	1
	Saminikro	82	18
	Mamini	90	10
	Tanou-broukro	98	2
Brobo	Sinanvessou	85	15
	Konan-suikro	80	20
	Brobo	95	5
	Djamala koffikro	100	0
Bounda	Bounda	60	40

Source : Enquêtes de terrain, 2024

Le nombre d'aviculteurs non propriétaires de fermes selon le genre à l'échelle des villages enquêtés dans le Département de Bouaké met en lumière des disparités marquées entre les sexes au sein de la population avicole. Globalement, les hommes prédominent en tant qu'acteurs principaux de l'aviculture, représentant une majorité significative dans la plupart des localités, avec des proportions allant de 70% à 100%. Ces variations peuvent être influencées par divers facteurs socio-économiques, culturels et éducatifs qui façonnent la dynamique de genre au sein de chaque communauté. Cette observation souligne l'importance de comprendre les dynamiques de genre spécifiques à chaque localité lors du développement de politiques et de programmes visant à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation

des femmes dans le secteur avicole. Aussi, il est important de faire remarquer que la décennie de crise socio-politique et militaire qu'a connu notre pays de 2002 à 2015 a approfondi certaines disparités qui méritent un examen approfondi pour établir des approches plus ciblées à même de renforcer la participation des femmes et promouvoir une répartition équitable des responsabilités au sein de l'industrie avicole.

2.1.3. L'impact de l'activité avicole dans un contexte de pression foncière et post-crise dans le Département de Bouaké

La majeure partie des personnes enquêtées par le biais de notre réseau conçu à cet effet, a fait état de ce que l'aviculture telle que pratiquée aujourd'hui, a débuté en 2020. D'où le tableau :

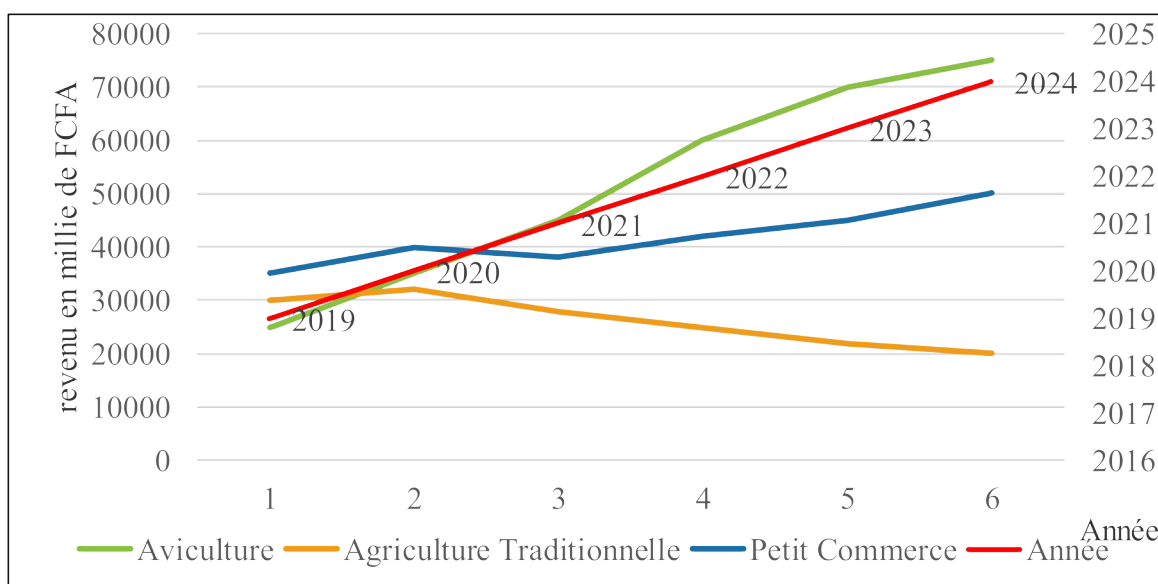
Tableau 3 : Impact Économique de l'Aviculture pour les Femmes à Bouaké

Indicateurs	Avant (2020)	Après (2024)
Revenu mensuel moyen (FCFA)	25 000	75 000
Accès au microcrédit (%)	10%	45%
Taux de scolarisation des enfants	60%	85%

Source : Enquêtes de terrain, 2024

Ce tableau 3, met en exergue l'impact économique de l'aviculture dans la vie des femmes (avicultrices) dans le Département de Bouaké. En effet, les indicateurs retenus connaissent une augmentation constante de 2020 à 2024 allant jusqu'à 50 % pour les revenus mensuels, puis à 35% pour les accès au microcrédit, enfin 25 % pour les taux de scolarisation des enfants.

2.1.4. Évolution des Revenus des Femmes Avicultrices (2019-2024) à Bouaké



Source : Enquêtes de terrain, 2024

La courbe de l'aviculture montre une croissance constante de (+200% en 5 ans), contrairement à celle de l'agriculture traditionnelle en déclin jusqu'à (-33%) en raison de la pression foncière dans le Département de Bouaké. En outre, celle du petit commerce, bien que stable, ne permet pas une autonomisation aussi rapide.

3. La politique d'aviculture en Côte d'Ivoire : entre opportunité et contrainte

L'aviculture en Côte d'Ivoire est un secteur clé de l'agriculture, offrant un potentiel considérable en termes d'opportunités économiques et de sécurité alimentaire. Toutefois, ce secteur est également confronté à de nombreuses contraintes qui entravent son plein développement.

3.1. Comparaison Régionale de l'Autonomisation par l'Aviculture

Tableau 4 : Indicateurs d'Autonomisation des Femmes dans l'Aviculture (2024)

Indicateurs	Bouaké	Daloa	Abidjan
Taux de participation (%)	35%	25%	15%
Revenu moyen mensuel (FCFA)	75 000	50 000	60 000
Accès au crédit (%)	45%	30%	55%
Impact sur scolarisation	+25%	+15%	+10%

Source : Enquêtes de terrain, (2024) / MIRAH,2024

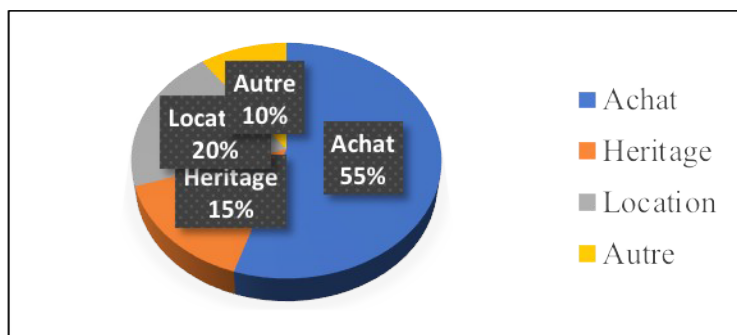
Le tableau 4, met en lumière les indicateurs susceptibles de mesurer le niveau d'autonomisation des femmes avicultrices dans trois grandes régions où cette activité se développe de plus en plus. Ainsi :

Bouaké se distingue par une forte progression des revenus et de la scolarisation, liée à des programmes locaux de soutien contrairement à Abidjan qui bénéficie d'un meilleur accès au crédit, mais l'aviculture y est moins développée (concurrence urbaine) pendant que Daloa accuse un retard en formation et revenus, malgré un potentiel agricole similaire.

3.2. L'acquisition des terres des aviculteurs (Hommes et Femmes) dans le Département de Bouaké, une prédominance d'achat

L'acquisition des terres est un aspect très important dans la pratique de l'activité avicole dans le Département de Bouaké. Cette analyse examine la répartition des aviculteurs en fonction de la manière dont ils ont acquis leurs terres, mettant en lumière une prédominance d'achat par rapport à d'autres méthodes d'obtention de terres. Les données indiquent que la grande majorité des aviculteurs (Hommes et Femmes) dans le Département de Bouaké a acquis leur terre par le biais d'achats. Cette prédominance de l'achat est observée dans toutes les sous-préfectures et reflète l'importance de la propriété foncière dans l'industrie avicole. La figure 2 en est l'illustration.

Figure 2 : Proportion des aviculteurs (Hommes et Femmes) selon le mode d'acquisition dans le Département de Bouaké



Source : Nos enquêtes, 2024

L'acquisition des terres est un aspect nécessaire et important de l'activité avicole dans le Département de Bouaké. Cette illustration met en évidence l'achat comme méthode prédominante dans le mode d'appropriation de terre, mais reconnaît également l'existence d'autres moyens d'acquisition tels que : l'héritage, la location. Cependant, il existe d'autres méthodes pas trop fréquentes certes comme des acquisitions par échange, par concessions spéciales ou d'autres arrangements particuliers. Bien que moins courantes, ces méthodes offrent des avantages spécifiques en fonction des circonstances individuelles.

3.3. L'influence des infrastructures défaillantes sur l'accès limité aux produits avicoles dans le Département de Bouaké

L'impact des infrastructures défaillantes limite l'accès aux produits avicoles dans le Département de Bouaké. C'est un sujet d'importance majeure, particulièrement après une crise telle que la crise post-électorale. Il est essentiel de comprendre que des infrastructures inadéquates perturbent la chaîne d'approvisionnement des produits avicoles. Dans le contexte de l'aviculture, cela signifie que les produits avicoles frais provenant des exploitations ne parviennent pas efficacement aux marchés et aux consommateurs. Les routes endommagées ou impraticables peuvent entraîner des retards dans le transport des volailles et des produits avicoles vers les centres de distribution et les marchés, ce qui affecte la fraîcheur des produits et augmente les risques de pertes. Les infrastructures défaillantes ont également affecté la qualité des produits avicoles. Par exemple, si les installations de transformation des produits avicoles ne sont pas correctement équipées ou si elles ne sont pas alimentées de manière fiable en électricité et en eau, la qualité des produits finaux sera à désirer. Les éleveurs locaux ont des difficultés à maintenir des normes de qualité élevées si les infrastructures essentielles ne sont pas en bon état de fonctionnement. De plus, les infrastructures de stockage, telles que les entrepôts frigorifiques, sont cruciales pour la conservation des produits avicoles. Si ces infrastructures sont défaillantes, cela entraîne des pertes importantes, car la volaille et les

produits avicoles sont conservés dans des conditions adéquates pour garantir leur qualité et leur sécurité alimentaire. Des infrastructures défaillantes peuvent compromettre la capacité des éleveurs et des distributeurs à maintenir la chaîne du froid, ce qui entraînerent des pertes de produits et des risques pour la santé des consommateurs.

Enfin, les marchés de volaille, où les éleveurs vendent leurs produits, peuvent également être touchés par des infrastructures défaillantes. Des marchés inadéquats, mal entretenus ou endommagés rendre difficile la vente des produits avicoles. Les consommateurs évitent ces marchés en raison de leur état, ce qui réduit l'accessibilité aux produits avicoles locaux.

4. Discussion

Plusieurs auteurs ont documenté les réalités de l'aviculture en Afrique de l'Ouest, mettant en lumière des similitudes contextuelles avec la situation liée à Bouaké. Selon SAVADOGO Gouwindpoulinde Alphonsine, 2018, p19 les infrastructures inadéquates, notamment les routes rurales et les équipements de conservation, constituent un frein majeur à la fluidité des chaînes d'approvisionnement avicole. Ce constat est corroboré par les observations de cette étude qui montrent que l'inégalité des infrastructures entre zones urbaines et rurales à Bouaké limite l'approvisionnement en produits avicoles dans les localités éloignées. Par contre d'autres à l'instar de JACQUES Lufuta Misenga, 2004, qui s'est appesanti sur les défis rencontrés par les femmes congolaises dans la quête de leur autonomisation en raison de leur manque d'accès à l'éducation et aux opportunités économiques, ou l'économiste danoise ESTHER Boserup qui dans son œuvre de 1970, démontre que les femmes sont souvent les grandes perdantes des modèles de développement liés à la théorie de la modernisation. Mieux, VIGINIA Woolf, dans ses essais, affirme sans détour qu'une femme a besoin d'indépendance financière et d'un espace privé (une chambre à soi, 2019, p226), pour pouvoir écrire et s'épanouir intellectuellement. Par ailleurs, dans la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, 1791, p84, Olympe Gouges, atteste que pour que l'égalité soit possible, il faudrait aussi que les femmes ouvrent leurs yeux sur l'oppression qu'elles subissent et cessent de se soumettre aux hommes.

Conclusion

Cette étude démontre que l'aviculture peut être une solution viable pour l'autonomisation des femmes du Département de Bouaké dans un contexte de pression foncière croissante. Les résultats révèlent, nonobstant les difficultés qu'elles rencontrent du fait de leurs statuts, que les femmes du Département de Bouaké s'intéressent de plus en plus à la pratique de l'aviculture car elle leur permet d'avoir une voix prépondérante et de participer de façon accrue aux décisions économiques. C'est une activité qui promeut. Elle est en parfaite croissance et les femmes qui l'ont épousé connaissent ces dernières années une amélioration significative de leurs revenus allant jusqu'à (+80%), et elles bénéficient d'un meilleur accès à l'éducation pour leurs progénitures. Cependant, bien des défis subsistent et persistent encore notamment : le regard de nos coutumes et la mentalité africaine quant au rôle et au devoir de la femme dans nos sociétés (Acquisition de terre, crédit) mais aussi, il y'a nécessité de renforcer les formations techniques et les réseaux de commercialisation pour un meilleur essor de cette activité.

BIBLIOGRAPHIE

BILLAZ, René et BEAUVAL, Valentin. 2011. Développement de l'aviculture villageoise en Afrique de l'Ouest : vingt ans d'expérience au Togo, au Mali et au Sénégal : bilan et perspectives. Saint Thonan : AVSF, 126 p.

CHRISTINE, Verschuur, Le genre : un outil nécessaire : Introduction à une problématique, Cahiers Genre et Développement, n°1. Genève, Paris : EFI/AFED, L'Harmattan, 2000, 93p. DOI : 10.4000/books.iheid.5340.

DUCHENE, Josiane, 1995. Ménages et familles dans les pays industrialisés. Questions de définitions, in Duchène Josiane et Wunsch Guillaume, Collecte et comparabilité des données démographiques et sociale, Louvain-la-Neuve, Academia L'Harmattan, 216p.

FAO. 2024. Rapport sur l'aviculture familiale et la sécurité alimentaire. Rome : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, 58 p.

FLINTAN, F. 2008. Etude sur la bonne pratique : L'autonomisation des femmes dans les sociétés pastorales, Septembre, PNUD, UICN.

FOFANA, Valoua. 2017. Microfinance et Mobilisation de l'épargne dans le secteur informel : le cas des commerçantes de vivriers de Bouaké, *European Scientific Journal*, September Edition, (13)25 :50-71p.

GBINLO, R. E. et SOGLO, Y. Y. 2003. Libéralisation financière et accès au crédit et à l'épargne des systèmes financiers décentralisés : le cas des femmes au Bénin, cahier de recherche ELIFID, 03-4, Février, OIT, 52p.

GEORGIA, K. 2018. Inclusion financière : 3 pistes pour combler le fossé entre hommes et femmes. (En ligne), consultable sur URL : <http://blogs.orlbank.org/fr/voices/inclusion-financiere-le-fosse-hommes-femmes>.

ISSA, Abdoulaye, MOPATE, Amadou, et MISSOHOU, Joseph. 2014. Développement de l'élevage dans la zone sahélienne : enjeux et stratégies. Bamako : Presses Universitaires du Mali, 412 p.

KOUADIO, Konan Étienne, KREMAN, Kouakou, KOUADJA, Gondo Soumaila, KOUAO, Bouan Joël et FANTODJI, Agathe. 2013. Influence du système d'élevage sur la reproduction de la poule locale *Gallus domesticus* en Côte d'Ivoire. Dans *Journal of Applied Biosciences*, n° 72, pp. 5830-5837.

MATO, Zaneidou Maman Waziri, ISSOUFOU, Abdoul Aziz, LEYO, Idriss Hamidou et BERTI, Fabio. 2020. Enjeux des exploitations avicoles modernes et semi-modernes de la ville de Niamey au Niger : caractéristiques, innovations et projet d'introduction des asticots dans l'alimentation des poulets. Dans *Journal of Applied Biosciences*, n° 146, pp. 4993-5004.

N'DRI, Kouamé, Frederic, 2024, *Accès aux produits avicoles dans le Département de Bouaké (Centre-Cote d'Ivoire)*, Thèse de doctorat en géographie, Université Alassane Ouattara, 38

NATHALIE, Bernard-Maugiron, 2021. L'autonomisation économique des femmes dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, 452p.

Olympe de Gouges, 14 septembre 1791. Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, texte législatif français, exigeant la pleine assimilation légale, politique et sociale des femmes. 84p.

PINGAULT, Jean-Baptiste et GOLDBERG, Jacques. 2008. Stratégies reproductives, soin parental et lien parent-progéniture dans le monde animal. Dans *Devenir*, vol. 20, p. 249-274.

REVENGA, Ana. et SUDIR, Shetty. 2012. L'autonomisation des femmes, un atout pour l'économie, Finances et Développement, 40-43. (En ligne), consultable sur URL : <https://www.inf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/2012/03/pdf/revenga.pdf>.

SAVADOGO, Gouwindpoulinde Alphonsine. 2018. Création d'un complexe avicole dans la commune de Port-Bouët. Paris : Centre Africain d'Études Supérieures en Gestion (CESAG), 19p.

SERY, A. 2012. Le micro crédit : L'empowerment des femmes ivoiriennes, Sociologie. Université Paul Valéry- Montpellier III.

TRAORE, Mamadou. 2017. Les défis de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest. Bamako.

VALENTINE, Moghadam, 2007. Féminisme, réforme législative et autonomisation des femmes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord : l'articulation entre recherche, militantisme et politique. 20p.

VIGINIA, Woolf. 2019. Une chambre de soi, 226p.